

au nom de M. de Flaux est renvoyé à la Commission littéraire de présentation.

M. Jourdan prend la parole pour traiter l'importante question des différentes stations de la mer dans le bassin géologique du Rhône, durant la longue période des terrains tertiaires.

Après avoir exposé les considérations générales qui se rattachent à cette question et fait ressortir tout l'intérêt qu'elle présente au point de vue des études du sol lyonnais, le professeur croit devoir établir une suite de coupes géologiques ou plutôt d'indications des terrains qu'on trouve successivement en descendant des crêtes des Alpes jusque sur les bords de la Saône et du Rhône. Ces coupes, au nombre de sept, sont, en les comptant du nord au midi :

1^o La coupe formant la limite nord du bassin géologique du Rhône, du mont Selvetta à Contrexeville près Viomenil (sources de la Saône);

2^o La coupe du mont Albula, en Suisse, à Gray et à Dijon ;

3^o La coupe du Saint-Gothard, à Tournus (Saône-et-Loire) ;

4^o La coupe du Mont-Blanc, à Lyon, la Croix-Rousse ;

5^o La coupe du Mont-Viso à la Voulte sur le Rhône ;

6^o La coupe du col de Tende, à Avignon.

7^o La coupe du littoral de Vintemiglia, à Narbonne et à Issel.

M. Jourdan entretient l'Académie des trois premières de ces coupes.

Séance du 25 février 1862.

Présidence de M. BARRIER.

Lecture est donnée de lettres accompagnant un grand nombre de publications déposées sur le bureau.

Ces lettres sont de quatre membres correspondants, Messieurs Remacle, ancien député à Arles, J. Itier, receveur général des Douanes à Marseille, de la Farelle, ancien député, membre de l'Institut, à Nîmes, et Albert du Boys, ancien magistrat à Grenoble. C'est une réponse empressée à l'appel récemment fait par